

## INSERTIONS

S'adresser au bureau du journal  
Je 8 à 11 heures du matin et  
de 2 à 4 heures ou du 8 à 10 heures  
du soir.

Rédaction et Administration:

[PIEDRAS, 277 (rue de l'Opéra)]

# UNION FRANÇAISE

## PETIT JOURNAL DU MATIN

DIRECTEUR: J.-G. BOIRON DUBARD

1<sup>re</sup>. Année Num. 175--100

### Deux séances émouvantes

Députés et sénateurs ont bien employé leur temps dans l'après-midi de Lundi.

Au sénat, en dépit de nouvelles incartades de M. Floro Costa dont l'inopportune vanité s'est exhibée une fois de plus dans toute sa laideur grotesque, la partie de la raison et de la prudence l'a enfin emporté sur des résistances injustifiées, et l'article 3 du projet sur les plages a été voté avec quelques modifications de détail qui présentent le sens sans en altérer la signification ni en diminuer la portée.

Ce vote du Sénat sera bien accueilli par l'opinion publique. Il est facile, en effet, — et nous n'avons pas été les derniers ici à le faire remarquer — qu'on soit obligé de transiger avec les usurpateurs d'une propriété scandaleusement acquise et d'une légitimité plus que contestable, mais convenable il est de privrer le pays d'une réforme urgente, impérieusement requise par des intérêts considérables qui sont sur le point de sombrer, pour la valise satisfaction d'insigner une platonique condamnation à d'odieux abus que le passé tumultueux de cette république a légué à la génération actuelle!

Ainsi que les Députés, les Sénateurs l'ont compris, et ils ne se sont point mépris non plus sur la valeur morale de l'opposition persistante du Dr. Costa, qui a fini par abandonner la séance pour ne point assister à la désastre qui l'y attendait.

Nous ne disons rien des nouveaux tumultes provoqués par l'incorrigible présomption d'un homme qui gaspille misérablement les restes lézardés d'un talent qui s'effondre. C'est à mettre au rancart avec ses anathèmes contre les gazettes et contre les journaux étrangers qu'il accuse d'ajurer le Sénat parce qu'ils se refusent à admirer les expectorations de sa bâtie.

A la chambre des Représentants, M. Mélian Latour a combattu dans un long et beau discours l'article 1<sup>er</sup> du Projet de loi financier. MM. Gil et Zorrilla ne se sont pas montrés plus favorables aux solutions proposées par le P. E.

Malgré cette opposition, l'article 1<sup>er</sup> du projet a été voté après une patriotique harangue de M. Suarez et un discours aussi habile que brillant du Dr. Rímeriz.

Tout serait à citer dans cette magnifique improvisation, mais nous devons nous borner à la péroration:

« Pour combattre la liquidation de la Banque Nationale telle qu'elle est proposée par le P. E. toutes les armes sont bonnes. On suppose que le gouvernement, non seulement le gouvernement actuel mais tout autre qui pourra venir après lui, a des intentions contraires aux intérêts publics. On pré-suppose que nous sommes condamnés à avoir dans le futur gouvernement des ennemis de la société et des assemblées nationales étrangères au sentiment des conventions nationales! On va plus loin encore... et on parle, comme de la chose la plus simple du monde, d'une révolution qui serait toujours sur le point d'éclater. »

Alors reconnaîssons-le, reconnaissions qu'en agitant l'atmosphère par des débats de cette sorte, il n'est pas impossible que la paix publique, à la longue, ne soit compromise.

« Je laisse à M. Latour la responsabilité tout entière des affirmations qu'il a faites quand il a dit que la Banque Nationale a été volée! Mais moi je puis affirmer que j'entrai à la Banque quand déjà toutes les opérations étaient interrompues, et que, par conséquent si elle a été volée, elle ne l'a été ni avec mon consentement ni avec ma complicité. (Bravos et applaudissements).

Le ministre a fini par ces mots qui ressemblent:

« Eh bien, messieurs, je ne retomberai pas, pas, quant à moi, dans les erreurs du passé. Non. Si la tourmente rugit sur nos îles, ce n'est pas moi qui treverrai à en accroître la fureur par d'imprudentes paroles de jactance. Non. Je préfère garder le silence, je préfère apparaître battu, plutôt que d'assumer de nouveau la responsabilité de transformer une question de banque en uno de ces luttes violentes qui conduisent à l'anarchie, au scandale et à la dégradation de la patrie. »

### LETTERS PARISIENNES

GRANDUCOPOLIS — INSÉCURITÉ PUBLIQUE — L'USURE, PETITS PROFITS DU MÉTIER — SNOBISATION DE L'USURIER — REVANCHE DES GENTILHOMMES — QUINCAILLERIE DÉCORATIVE; NOUVEAUX PROGRÈS — LES CHARGES DE NOTAIRE ET LES FRAIS DE JUSTICE — FALSIFICATION D'ŒUVRES D'ART.

3 Décembre 1891.

Que Paris ait le droit ou non de s'appeler Granducopolis, comme le disait hier plaisamment mais non sans amertume un diplomate de la triple alliance, ce qui est certain, c'est que les frères du Czar sont en ce moment les lions de la capitale. Ils emploient du reste leur temps le plus intelligemment possible, courant les bibliothèques, les monuments historiques, les musées et les ateliers de peintres, leur dénié ne leur permettant pas le théâtre. Avant leur départ, vous verrez que les grandes voies connaîtront Paris mieux que bon nombre d'Européens, ce qui n'est pas du reste beaucoup dire.

Si je me permettais cependant de leur donner un conseil, ce serait de ne pas visiter nos bas-fonds sociaux tant d'étrangers de distinction ont pu désirer de le faire à d'autres époques. Leur séjour à Paris pourrait être mieux employé que dans des pérégrinations devenues aujourd'hui très dangereuses au sein des quartiers extrémités. Sans compter que l'intérieur même de Paris commence à n'être plus sûr.

Hier c'était un faux mendiant qui a fallu assassiner le marquis d'Osmond en plein boulevard, à une heure du soir. Aujourd'hui c'est une marchande de curiosités ballonnée et dévalisée sur la place de la Trinité, au bout de la chaussée d'Antin, à huit heures du soir, par un inconnu qui a eu le temps de se dérober à ses remerciements. On a eu à se demander si nous ne verrons pas à Paris ces fameux étrangleurs de Londres dont les exploits ont fait si désagréablement frissonner notre jeunesse quand nous en lisions les détails dramatisés dans nos journaux.

Mais de tous ces méfaits restés encore au-

jour-lui impunis, les deux plus saillants sont ceux qui ont fait passer de vie à trépas deux assurés habitant tous deux Nouilly, et tous deux arrivés à un âge avancé: le père Ollivier et le père Grein. Si maintenant l'usure se mêle d'être un passe-temps aussi dangereux que l'état militaire, elle devient du coup un véritable bien enviable, car, enfin, ce n'est pas précisément par l'lustre d'une honorabilité décontençante qu'elle rachète ces perspectives de profit auquel elle expose ses professionnels.

Hâtez-vous de dire, du reste, que les seuls Gobsecks qui puissent courir des risques sérieux sont ceux de l'espèce des pères Ollivier et Grein, lesquels prennent uniquement de petits gars. Quant les placards de crocodiles empêtrés s'affranchissent, comme ils disent, à la hâte, c'est une affaire de tout repos que la leur. On a vu, en effet, des fils de famille ne pas faire honneur à leur signature.

On a même vu la nier. On n'a jamais vu tarder le cou à un usurier le jour d'un renouvellement,

Mais si le métier de prêteur pour le high life offre une sécurité absolue, on peut dire, en revanche, qu'il ne nourrit plus son hominem comme au temps où Balzac et Gavaral l'ont portraiture. Cela tient à ce que l'usurier s'est transformé au fondement des gens comme il faut qui viennent lui demander assistance, et qu'il a voulu jouer au gommeur. Et non seulement cette tendance déplorable, contre laquelle, d'ailleurs, ont protesté les vieux Gobsecks à culotte crasseuse et à chapeau en chrysanthème, les a induits en dépendance folle, mais encore leur a donné de facheuses habitudes de professionnelles.

Noz sont-ils pas « snobisés » au point de prêtre au petit vicomte et au petit baron sans références suffisantes, presque sur parole, uniquement pour être gratifiés d'un sourire du petit baron ou du petit vicomte dans une poignée de théâtre ou, à la nuit tombante, dans un coin d'hippodrome suburbain?

Qu'en est-il résulté? Ce phénomène curieux qu'aujourd'hui c'est le monsieur le usurier qui se fait passer pour l'homme du monde. Si vous en doutez rappellez-vous les affiches qui se sont étiquetées il y a peu de temps sur les murs de Paris, et où l'on annonçait la vente d'un certain nombre de billets à ordre soumis à plusieurs personnalités parisiennes. Un dûs anglais figurait dans cette nomenclature à côté de quatre ou cinq proligues bien connus dans certains boudoirs.

Or, la mise à prix de ces créances ne dépasse pas en moyenne le vingtaine de leur montant. Pour vingt mille francs de billets souscrits, il y avait offert des dûs billets qu'on devait contre mille francs en billet d'argent. Imaginez de quoi tous les souscripteurs de ces « veux » étaient insatiables, y compris le grand seigneur anglais dont un fantaisiste s'est amusé à se faire l'escroc à bon compte en rachetant un billet de lui pour quelques louis.

Une autre industrie qui, tout en s'adressant également aux classes aisées, menace moins de tomber dans le marasme de l'usure, c'est celle qui traîne des débordements. Nous n'ignorons pas, bien entendu, parmi ces dernières la croix de la Légion d'honneur, aujourd'hui à l'abri des tripotages, mais nous parlons de tout ce qui se débite de quincaillerie quelconque et de rubans problématiques dans l'univers entier à l'adresse des naïfs. Et Dieu sait si le stock est important.

J'apprends à ce propos que le gouvernement vient de prendre une sage décision. Dès lors, les décorations des pays de protectorat français, Tunis, Annan, Tonkin, Malacca et autres lieux, ne pourront être conférées qu'aux Français habitant les territoires en question. Cette mesure va débarrasser Paris, espérons-le, d'une bonne part des boutonniers suspectes qui se faisaient un erudit de quelques semaines sur le boulevard avec un ruban de deux sous.

Pendant que le gouvernement sévit contre l'abus, il pourra, à la même occasion, ouvrir les yeux sur les faits et gestes de certaines agences, qui sont mieux que de vendre des décorations, car elles en écrivent. On m'en cite une qui, après s'être érigée en Société, a obtenu par des moyens détournés des lettres plus ou moins banalement aimables signées de personnes en vue et a déterminé des imbellités, qu'elle a trouvée le moyen d'affilier, à se faire d'un signe distinctif quelque chose, jouant à s'y méprendre la Légion d'honneur.

Bien entendu l'entrée dans la Société est loin d'être gratuite. Avis à ceux qui veulent figurer et qui, après avoir payé leur cotisation, s'exposent, par surcroît, au désagrément d'être poursuivis pour port illégal d'insignes.

En ce moment nos principaux officiers ministériels sont sur la sellette, les notaires à l'occasion de ce procès d'un des leurs, M. de Gervais, dont je vous ai parlé; les avoués, à l'occasion de la formation de la Chambre d'un groupe qui porte leur nom.

Or, pour les notaires comme pour les avoués, la sellette ne laisse pas d'être dégradante.

Pour les premiers, ce n'est rien moins que la question du rachat des charges qui s'agit à l'occasion des défaillances de quelques-uns de leurs, surtout en province. Il est certain que si les particuliers ne sont plus protégés par les contrats et actes que régissent des messieurs gagnant cent à deux cent mille francs dans leur métier, autant prendre des employés de l'Etat à quinze cent francs pour en faire des notaires. Ainsi la liberté même de notarier paraît être dans l'air, mais, et pressions nous

l'assurent, il y a de quoi faire que l'usure, malgré les émoluments ou honoraires si élevés, dont les émoluments ou honoraires

s'élèvent, pour le rachat des charges.

Quant aux avoués, la cause de leur mécontentement résulte dans le projet Brûlon sur la réduction des frais de justice. Ce n'est pas seulement en effet la cause des gros plaidoiries qui seraient touchées par l'application de cette proposition, mais bien les officiers ministériels eux-mêmes, dont les émoluments ou honoraires se trouveraient sensiblement rognés. Je n'ai pas pu prendre parti sur la question, mais je comprends maintenant la formation du groupe des avoués députés. Ces mandataires habitués à plaidier pour autrui sont bien inspirés à leur point de vue en se réunissant pour plaider à la Chambre pro domo sua. L'avocat est aux syndicats.

Un homme d'Etat américain, auquel M. Bonaparte demandait il y a quelques années si

les Etats-Unis n'avaient pas leur fameux et unique droit de trente trois pour cent sur les objets d'art, répondait narquoisement:

— Impossible, cher Monsieur, il faut bien que nous protégeons notre manufacture nationale le Rembrandt.

Au train dont vont maintenant les falsifications à Paris, les Rembrandt fabriqués en Amérique le céderont bientôt en nombre aux Corot manufacturés à Paris.

Une statistique vient d'établir qu'il se vendent plus de sept cents faux Corot par an, lesquels, paraît-il, trouvent assez aisément preneurs. Mon métier, on le voit, bien qu'il expose, lui aussi, à la police correctionnelle, je ne dis pas cela pour M. Trouillet, dont la bonne foi a été établie, et encore moins pour M. Blou, l'habile dessinateur, qui fait pour son agrément personnel des Corot d'une vérité inouï, mais qui se garde bien de les mettre en vente.

À ce propos, on a rappelé dans la presse quelques-uns des noms de peintres les plus falsifiés, Meissonier ou Millet, par exemple. Rien de surprenant à cela, puisque ce sont des maîtres; mais, le croirez-vous, un jeune artiste exposé pour la première fois au Salon de l'automne derniére, et dont la peinture ne se vend pas encore, a trouvé hier chez un marchand de tableaux une toile signée de lui, et qui n'est pas de lui. Il se perd en conjectures sur le motif auquel le faussaire dont il voudrait se défaire avec quelqu'un de la police a été acheté pour l'assurer et ses réclames.

Il nous semble évident que Fix ou Bois, pour faire malheur à notre égareur sur ce point, devra absolument être accusé de l'interrogatoire avec lequel il a été accusé de l'assassinat de Clac.

Et ou diable Falsacappa a-t-il découvert que Clac pouvait avoir eu l'idée saugrenue de faire malheur à l'assassin de Fix ou Bois, voire même de celui de M. Michal?

Falsacappa n'est pas moins original, du reste, dans ses réponses qu'à dans ses distorsions. « Je vous pris de me dire, continua-t-il, combien de fois Fix peut-être accusé de l'assassinat de Clac? »

Et puis, voyez-vous ça! notre projet sauveur... Hélas! hélas! trente mille fois hélas! on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout...

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Voilà mon cher Biran, la seconde réclame que je vous glisse en douceur. Suis-je assez rouillé?

Où va-t-il, va Excellent Falsacappa! Et il faut vraiment avoir un cœur de bois pour refuser à un si bon ami que ce celo de l'Union FRANÇAISE.

Et au diable Falsacappa a-t-il découvert que Clac pouvait avoir eu l'idée saugrenue de faire malheur à l'assassin de Fix ou Bois, voire même de celui de M. Michal?

Falsacappa n'est pas moins original, du reste, dans ses réponses qu'à dans ses distorsions.

« Je vous pris de me dire, continua-t-il, combien de fois Fix peut-être accusé de l'assassinat de Clac? »

Et puis, voyez-vous ça! notre projet sauveur... Hélas! hélas! trente mille fois hélas! on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout...

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Alors je vous dis que M. Buett et Dubois nous disent oui et moi je réponds catégoriquement Non.

Falsacappa, on le voit, est un simplificateur malgré les complications de son orthographe que nous respectons.

On dit oui, moi je dis non. Et Vian!

Le public appréciera.

Il est vrai pourtant qu'un peu plus loin, Falsacappa vient bien indiquer à M. Buett, un moment de rendre viable sa conception.

Oyez tous, grands et petits:

« Je voudrais que M. Buett alimente son bassin par une dérivation empruntée au Rio Sauta Lucha; ce serait une façon originale de tirer parti de la concession du canal Pantano que j'ai étudié... hélas! et si plus hasard on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout... »

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Alors je vous dis que M. Buett alimente son bassin par une dérivation empruntée au Rio Sauta Lucha; ce serait une façon originale de tirer parti de la concession du canal Pantano que j'ai étudié... hélas! et si plus hasard on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout... »

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Alors je vous dis que M. Buett alimente son bassin par une dérivation empruntée au Rio Sauta Lucha; ce serait une façon originale de tirer parti de la concession du canal Pantano que j'ai étudié... hélas! et si plus hasard on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout... »

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Alors je vous dis que M. Buett alimente son bassin par une dérivation empruntée au Rio Sauta Lucha; ce serait une façon originale de tirer parti de la concession du canal Pantano que j'ai étudié... hélas! et si plus hasard on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout... »

« La maison n'est pas au coin du quartier. »

Alors je vous dis que M. Buett alimente son bassin par une dérivation empruntée au Rio Sauta Lucha; ce serait une façon originale de tirer parti de la concession du canal Pantano que j'ai étudié... hélas! et si plus hasard on avait besoin de renseignements à ce sujet, dites-nous de tout amis que je suis à leur disposition... ou Monsieur, malgré tout... »

« La maison n'est pas au coin du quartier. »



# UNION FRANÇAISE



**INSTITUTO ODONTOLOGICO  
AMERICANO  
DIRIGIDO POR LOS CIRUJANOS DENTISTAS  
F. CASULLO Y HNO.**

206—CALLE ANDES---206 ESQUINA 18 DE JULIO

Avisamos a nuestra clientela y al público en general que hemos establecido un Instituto Odontológico, único en su clase en Montevideo.

Este Instituto es en donde todos encontrarán las ventajas deseadas para obtener una buena dentadura sin molestia ni sacrificios.

1º A qui solo hacemos las EXTRACCIONES, ORIFICACIONES Y EMPLOMADURAS sin el más mínimo dolor, por medio de la magnífica anestesia inofensiva que poseemos UNICA en la América del Sud y hacemos toda clase de trabajos conocidos en el arte dental SIN EXCLUSIÓN, a satisfacción del más exigente.

2º Los precios son al alcance de todas las clases.

3º Alquien lo fuera cómodo pagar el trabajo al contado lo podrá hacer por mensualidades de uno o dos pesos ó más, según lo comode y plazca.

4º Luego todos pueden asegurar sus dientes por la infima suma de CINCUENTA cts., por mes, siempre que los suscriptores de cada familia sean menos de cinco, siendo mas se hará una rebaja de un veinte por ciento a los que se los cuidará la dentadura haciéndoles toda clase de reparaciones que fueran necesarias, hasta colocarles la dentadura completa si hubiese necesidad, por lo tanto los asegurados tendrán derecho a que los Directores lo mantengan la dentadura en perfecto estado de conservación ya sean los dientes naturales ó artificiales.

Pido a las familias que ocurren al Instituto y pidan datos, y yo suscribiré al menos uno de ellos y así podrán ver las innumerables ventajas que lo reporta el tener asegurada la dentadura en dicho instituto.

## LEGATION DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A MONTEVIDEO

Liste des français—Qui ont des renseignements à prendre à la Légation de France ou l'y envoient—*6 Novembre 1891*—Abadie Bernard, Alazard Jean, Aldacoch Melle, Anchordouy Antoine, Arricau, Arnould Casimir, Bihard Jeanne, Baqué Pierre, Biudron Louis, Barbo G. Molle, Bagnon Marie Emile, Bernard Louis, Barraguat Bernard, Bassatdeux, Bernardés Victor, Bordeneuve Paul, Boulicante Jean, Broqua Jean René, Brougalt Guillaume, Bastos Arturo, Bary Pierre, Bouzon Bertrand, Bousnel Constant, Carbarbey Capdeville J., Carrasius Michel, Caricaburri Jean, Cartier François, Cave Edouard, Clavé Joseph, San Casan M. et Mme, Cassal, Carrère Pauline Irma, Cavanova François, Castex Pierre Honoré, Cros Henri, Charmaco Edgard, Chabrel Sauvage, Chavín Gazallier, Chohurra Michel, Clarons Monsieur et Mme, Cliriget, Christine Clément, Cuburu Salvat, Cuburu J., Dasque Mme, Vve, Daban Jean, Denis Jules, D'Ell des Echots, Décourti, Delpon Martin, Duffoum Mathieu, Duhamel Martin, Dupuy Dubard Bernard, Duruy, Dussé Jean, Durand L., Ducorau Léopold, Durand Pierre, Duebold Emile, Durrière Charles, Etchabé, Etcharren Gratián, Etxeberry Jeanlouis, Maunier, Mariage Jean, Baptiste, Mathieu Etienne, Mathieu Molain, Miallet François, Millet Pierre, Mougelas François, Molini Fulgence, Monamez Catherine, Montell Louis, Marmaret Emile, Nod Emile, Nicolle Emile, Nothes Eugène, Oliveira M. et Mme, Peyre Léon, Marguerite, Píperau Eugène, Padre Mathieu, Padrou E., Pradal Auguste, Passonean, Pall Pierre Romain Martin, Ribet, Roumégous Veuve, Sabot, Sauton P., Sauvageot Ernesto, Sous, Simon J., Taverner Bernard, Tulet, Thoinon, Touron Etxeberry Pierre, Faucher François, Fourroy Auguste, Fonet Jean, Foy Alexis, Fuente Jean M. et Mme, Garet Jean Godfrey, Gauthier, Gomez Lorenzo, Gras Léopold, Harriague, Haussmann Mathias, Hauver Pierre, Laguénus, Landau Edouard, Lacoste, Ladoire Jean, Lagarde M. et Mme, Lanon Louis, Larroque Jean Marie, Larouze Jean Lascombes, J. J. Marie, Lascabes Pierre, Lafrauenk Prosper, Lang, Leval Auguste, Lechenaut Gabriel, Landrie Henri, Lefort, Lefoux Louis, Lézin Alfred, Llobet, Larrière offi de réserve, Larroque, Ulhalde, Vignette Noil, Villas, Voyasset Tomás, Varcillaud, Wallois, Vykintz, Tremouille Louis.

## SECTION MARITIME

## P. S. N.

### COMPAGNIE DU PACIFIQUE

Ligne bi-mensuelle de vapeur

Liverpool, Rio de la Plata et Val-

Desservie par les magnifiques vapeurs suivantes:  
Aconcagua 4112 tns. John Elder 4182 tns.  
Araucania 4132 " Liguria 4088 "  
Britannia 4132 " Magellan 2856 "  
Galicia 3929 " Polosi 4276 "  
Iberia 4702 " Patagonia 2866 "  
Sorata 4059 tns.

Vinges à Europa en 18 días

Le rapide vapeur anglais

## POTOSÍ

Capitaine : A. W. HAYES.

Partira le 4 Janvier 1892 pour Rio Janeiro, Lisbonne, Vigo, Bordeaux, Plymouth et Liverpool.

## PASAJES A VIGO: 30 PESOS

8 ANS FRAIS DE QUARANTAINA  
Il sera servi gratuitement du vin aux passagers DE TOUTES LES CLASSES à bord de TOUS les vapeurs de la compagnie.

Pour plus de détails s'adresser à:

Wilson, Sons & C.° Limited

AGENTS A

MONTEVIDEO | BUENOS AIRES

RUE SOLIS 55 | RUE RECONQUISTA 26

Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambouc et San Vincent.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### DE TRANSPORTS MARITIMES À VAPEUR

SERVICE RÉGULIER

DE BUENOS AIRES À NAPLES

vapeur française,

## AQUITAINE

Commandant: BONNOT.

Partira le Décembre pour Santos, Rio Janeiro, Bahia, Marseille, Barcelone, Gênes, Naples.

Le vapeur français:

## Bearn

Commandant IPERTI

Partira le 5 Janvier 1892 pour Santos, Rio Janeiro, Bahia, Marseille, Barcelone, Gênes, Naples.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE

(LIGNE DE L'AMÉRIQUE DU SUD:  
Bataia..... do 5.000 tonneaux et 2.000  
Bourgogne > 2.500 > > 1.00  
Bretagne > 3.000 > > 1.20  
La France > 4.000 > > 1.60  
Poitou > 2.800 > > 1.30  
Provence > 5.000 > > 2.50  
Aquitaine > 5.500 > > 3.00  
Espagne > 6.000 > > 3.00

PASSAGES DE MONTEVIDEO A PARIS  
On délivre des passages de Montevideo à Paris en la 2e et 3e classe. Les passages d'aller sont valables pour 45 jours, et ceux d'aller et retour pour 6 mois, à compter de la date du départ.

Les passagers peuvent obtenir dans les mêmes conditions des billets de Paris à Montevideo aux bureaux de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin No. 21.

Prix des passages d'aller: 1re classe \$ 140-2me. 105-3me. 45.—Aller et retour: 1re. class. \$ 240-2me. 180-3me. 75.

En cas de quarantaine en Europe, les frais des passagers de 3me. classe seront pour compte de la Compagnie.

Les passagers qui prendront des billets d'aller et retour pourront d'un rabais de 20%.

Les personnes qui désiraient faire venir des passagers d'Europe payeront leur passage ici contre une lettre de crédit et dans le cas où le voyage n'aurait pas lieu le prix du passage sera intégralement remis.

Pour plus de détails, faire et parages s'adresser à l'Agence.

RUE ZABALA 72.  
Sousas, Bernaldo.

Elle était de M. Thiercelin, agent le chien à Paris.

C'était un imprimeur banal, mais sur lequel il y avait une terrible nouvelle.

—Laquelle?

—La lettre était ainsi conçue:

«Monsieur,

«Nous attendons le paiement, que nous avons déjà réclamé par une précédente lettre, des 33,750 francs, soldé de votre compte, pour différence, arrêté au 30 mai dernier et dont vous avez le double.

«Prise instantanément nous l'adresser immédiatement ou nous serons forcés d'aviser, et à notre grand regret, d'employer vis-à-vis de vous les moyens de rigueur.

«Recevez nos sincères civilités,

«THIERCELIN.

Un long mouvement accueillit cette déclaration, tandis qu'Eglantine, délaignusement, par-dessus son épaulé, regardait Lesparre abîmé de honte, et que lui-même ne protestait pas.

On eut dit maintenant que c'était elle qui se plaisait à écraser son complice de tout le poids

de son dégoût.

(A suivre.)

## UNION FRANÇAISE

### LEGATION DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE

A MONTEVIDEO

Liste des français—Qui ont des renseignements à prendre à la Légation de France ou l'y envoient—*6 Novembre 1891*—Abadie Bernard, Alazard Jean, Aldacoch Melle, Anchordouy Antoine, Arricau, Arnould Casimir, Bihard Jeanne, Baqué Pierre, Biudron Louis, Barbo G. Molle, Bagnon Marie Emile, Bernard Louis, Barraguat Bernard, Bassatdeux, Bernardés Victor, Bordeneuve Paul, Boulicante Jean, Broqua Jean René, Brougalt Guillaume, Bastos Arturo, Bary Pierre, Bouzon Bertrand, Bousnel Constant, Carbarbey Capdeville J., Carrasius Michel, Caricaburri Jean, Cartier François, Cave Edouard, Clavé Joseph, San Casan M. et Mme, Cassal, Carrère Pauline Irma, Cavanova François, Castex Pierre Honoré, Cros Henri, Charmaco Edgard, Chabrel Sauvage, Chavín Gazallier, Chohurra Michel, Clarons Monsieur et Mme, Cliriget, Christine Clément, Cuburu Salvat, Cuburu J., Dasque Mme, Vve, Daban Jean, Denis Jules, D'Ell des Echots, Décourti, Delpon Martin, Duffoum Mathieu, Duhamel Martin, Dupuy Dubard Bernard, Duruy, Dussé Jean, Durand L., Ducorau Léopold, Durand Pierre, Duebold Emile, Durrière Charles, Etchabé, Etcharren Gratián, Etxeberry Jeanlouis, Maunier, Mariage Jean, Baptiste, Mathieu Etienne, Mathieu Molain, Miallet François, Millet Pierre, Mougelas François, Molini Fulgence, Monamez Catherine, Montell Louis, Marmaret Emile, Nod Emile, Nicolle Emile, Nothes Eugène, Oliveira M. et Mme, Peyre Léon, Marguerite, Píperau Eugène, Padre Mathieu, Padrou E., Pradal Auguste, Passonean, Pall Pierre Romain Martin, Ribet, Roumégous Veuve, Sabot, Sauton P., Sauvageot Ernesto, Sous, Simon J., Taverner Bernard, Tulet, Thoinon, Touron Etxeberry Pierre, Faucher François, Fourroy Auguste, Fonet Jean, Foy Alexis, Fuente Jean M. et Mme, Garet Jean Godfrey, Gauthier, Gomez Lorenzo, Gras Léopold, Harriague, Haussmann Mathias, Hauver Pierre, Laguénus, Landau Edouard, Lacoste, Ladoire Jean, Lagarde M. et Mme, Lanon Louis, Larroque Jean Marie, Larouze Jean Lascombes, J. J. Marie, Lascabes Pierre, Lafrauenk Prosper, Lang, Leval Auguste, Lechenaut Gabriel, Landrie Henri, Lefort, Lefoux Louis, Lézin Alfred, Llobet, Larrière offi de réserve, Larroque, Ulhalde, Vignette Noil, Villas, Voyasset Tomás, Vareillaud, Wallois, Vykintz, Tremouille Louis.

## SECTION MARITIME

## P. S. N.

### COMPAGNIE DU PACIFIQUE

Ligne bi-mensuelle de vapeur

Liverpool, Rio de la Plata et Val-

Desservie par les magnifiques vapeurs suivantes:  
Aconcagua 4112 tns. John Elder 4182 tns.  
Araucania 4132 " Liguria 4088 "  
Britannia 4132 " Magellan 2856 "  
Galicia 3929 " Polosi 4276 "  
Iberia 4702 " Patagonia 2866 "  
Sorata 4059 tns.

Vinges à Europa en 18 días

Le rapide vapeur anglais

## POTOSÍ

Capitaine : A. W. HAYES.

Partira le 4 Janvier 1892 pour Rio Janeiro, Lisbonne, Vigo, Bordeaux, Plymouth et Liverpool.

## PASAJES A VIGO: 30 PESOS

8 ANS FRAIS DE QUARANTAINA  
Il sera servi gratuitement du vin aux passagers DE TOUTES LES CLASSES à bord de TOUS les vapeurs de la compagnie.

Pour plus de détails s'adresser à:

Wilson, Sons & C.° Limited

AGENTS A

MONTEVIDEO | BUENOS AIRES

RUE SOLIS 55 | RUE RECONQUISTA 26

Rio Janeiro, Santos, Bahia, Pernambouc et San Vincent.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

### DE TRANSPORTS MARITIMES À VAPEUR

SERVICE RÉGULIER

DE BUENOS AIRES À NAPLES

vapeur française,

## AQUITAINE

Commandant: BONNOT.

Partira le Décembre pour Santos, Rio Janeiro, Bahia, Marseille, Barcelone, Gênes, Naples.

Le vapeur français:

## Bearn

Commandant IPERTI

Partira le 5 Janvier 1892 pour Santos, Rio Janeiro, Bahia, Marseille, Barcelone, Gênes, Naples.

FLOTTE DE LA COMPAGNIE

(LIGNE DE L'AMÉRIQUE DU SUD:  
Bataia..... do 5.000 tonneaux et 2.000  
Bourgogne > 2.500 > > 1.00  
Bretagne > 3.000 > > 1.20  
La France > 4.000 > > 1.60  
Poitou > 2.800 > > 1.30  
Provence > 5.000 > > 2.50  
Aquitaine > 5.500 > > 3.00  
Espagne > 6.000 > > 3.00

PASSAGES DE MONTEVIDEO A PARIS

On délivre des passages de Montevideo à Paris en la 2e et 3e classe. Les passages d'aller sont valables pour 45 jours, et ceux d'aller et retour pour 6 mois, à compter de la date du départ.

Les passagers peuvent obtenir dans les mêmes conditions des billets de Paris à Montevideo aux bureaux de la Société, rue de la Chaussée-d'Antin No. 21.

Prix des passages d'aller: 1re classe \$ 140-2me. 105-3me. 45.—Aller et retour: 1re. class. \$ 24